

### FAITS SAILLANTS

- Le sous-financement du CAP 2012 affecte la réponse humanitaire.
- Le manque de directives stratégiques et d'orientation politique freinent la reconstruction post-séisme.
- Augmentation des cas de choléra avec l'arrivée de la saison des pluies.
- Multiplication des activités de préparation aux désastres ; réactivation de l'équipe spéciale mitigation.
- Amélioration de la sécurité alimentaire grâce à la stabilité des prix et des récoltes satisfaisantes.

### CHIFFRES CLÉS

Nb. de déplacés dans les camps	490 545
Nb. cumulatif de personnes infectées par le choléra	531 693
Nb. de décès dus au choléra	7 056

### FINANCEMENT

**231 millions**  
fonds requis (en US\$)

**9%**  
financés



### Au sommaire

- Appel urgent aux bailleurs P.1
- Les défis de la reconstruction P.3
- Résurgence du choléra P.4
- Préparation aux urgences P.6
- Amélioration de la sécurité alimentaire P.9

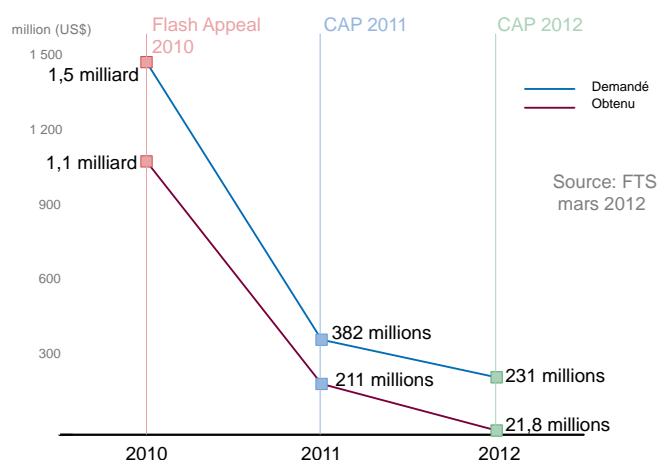
### Financement

Face à un manque de fonds, le Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti, Nigel Fisher, a lancé le 27 mars un appel aux bailleurs pour qu'ils accordent un financement d'urgence de 53,9 millions de dollars afin de couvrir les besoins prioritaires des populations les plus vulnérables de mars à juin. Près d'un demi-million de personnes déplacées vivent dans des camps créés au lendemain du tremblement de terre.

« Sans un financement approprié, les multiples initiatives de réinstallation qui ont déjà bénéficié à des centaines de milliers de personnes déplacées par le séisme risquent de prendre fin. Les gains obtenus dans la lutte contre le choléra à travers la promotion des pratiques d'hygiène risquent d'être perdus et l'existence même de centaines de milliers de personnes déplacées vivant dans des camps sera en danger », signale Nigel Fisher dans [une déclaration](#) faite au nom du gouvernement d'Haïti et de la communauté humanitaire.

**53,9 millions US\$**  
nécessaires pour le financement des urgences de mars à juin 2012

Financement humanitaire de 2010 à mars 2012



A l'heure actuelle, la Procédure d'appel consolidé (CAP) 2012 d'un montant de 231 millions de dollars n'est financée qu'à hauteur de 9 pour cent. En 2011, le CAP d'un montant de 382 millions de dollars n'avait reçu que 55 pour cent du montant total, entraînant une diminution des programmes mis en œuvre par les acteurs humanitaires.

Sur les 53,9 millions de dollars demandés d'urgence, 11 millions sont nécessaires pour aider les personnes qui vivent encore dans les camps à retourner dans leurs quartiers d'origine en leur fournissant des abris transitoires et des subventions à la location de logements. Cette allocation permettra également à fournir des services de bases aux déplacés qui n'ont pas été en mesure de partir avant la saison des pluies et des ouragans qui se succéderont d'avril à novembre.

Pour assurer la fourniture d'eau potable, la gestion des déchets solides et la promotion de l'hygiène dans les camps, 12,9 millions de dollars sont nécessaires. La diminution des ressources a conduit à la détérioration des conditions de vie des personnes déplacées qui ne bénéficient plus de la présence d'organisations humanitaires fournissant des services essentiels. En conséquence, une majorité de latrines ne sont ni vidées ni entretenues et la majorité des postes de lavage des mains ne fonctionnent plus ou ne disposent pas d'eau et de savon en quantité suffisante.

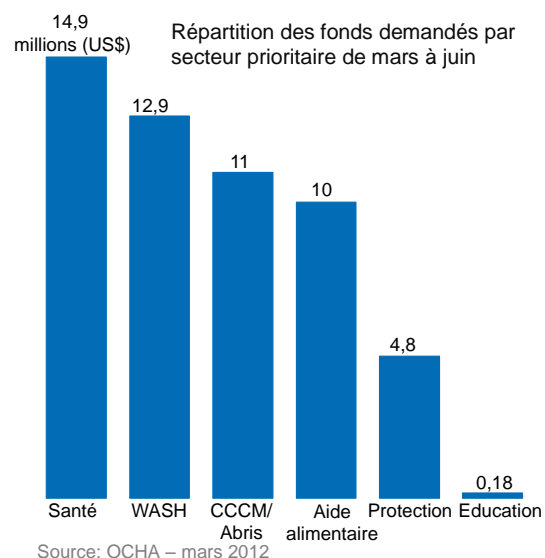
*L'arrivée précoce de la saison des pluies vient aggraver les risques auxquels font face les populations des camps*

Avec l'arrivée précoce de la saison des pluies, il faut également s'attendre à une intensification des problématiques liées au manque d'assainissement et d'accès à l'eau potable, notamment la multiplication des flambées de choléra. Pour répondre à l'épidémie, qui jusqu'à présent a infecté 530 693 personnes et tué plus de 7 000 autres, le Coordonnateur de l'action humanitaire demande une allocation de 14,9 millions de dollars.

Quelque 4,8 millions de dollars sont également nécessaires pour protéger les enfants, les femmes et les jeunes filles des abus et de la violence sexuelle perpétrés dans les camps.

Les acteurs humanitaires prévoient également que 500 000 personnes auront besoin de distributions alimentaires en cas de catastrophe naturelle de grande ampleur. Les besoins financiers pour cette opération s'élèvent à 10 millions de dollars.

Les activités de sensibilisation et de formation des responsables d'écoles dans le cadre de la préparation aux urgences, notamment la gestion des écoles comme abris d'évacuation, les travaux de mitigation dans les écoles endommagées et la fourniture de stocks d'urgence exigent par ailleurs un financement de 180 000 dollars.



## Réponse au séisme

### Nombre d'ONG ont opéré en dehors des mécanismes de contrôle et de coordination

Dans le cadre de la réponse au tremblement de terre, beaucoup d'ONG ont agi en dehors de tout mécanisme de contrôle et de coordination. Ces dernières n'ont ni entamé ni complété les démarches d'enregistrement auprès du Ministère de la planification et de la coopération externe. C'est le constat tiré par le *Rapport sur le cadre juridique de facilitation et de réglementation de la réponse internationale en cas de catastrophes* réalisé par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En raison de l'absence de capacités administratives dans les mois ayant suivi le séisme, les autorités haïtiennes n'ont pas été en mesure d'empêcher les ONG qui n'étaient pas enregistrées auprès du Ministère de mener des activités dans le pays.

La loi haïtienne, explique le rapport, ne prévoit pas de disposition spécifique propre aux visas du personnel de secours et d'assistance. Les ressortissants de presque tous les pays ont pu entrer dans le pays sans visa et gratuitement suite au séisme, bénéficiant d'un droit de séjour de 90 jours. Or, cette pratique peut constituer une porte d'entrée à de nombreux abus, signale l'étude. En effet, toute organisation, association, église et individu ont pu entrer dans le pays librement et travailler en dehors de tout mécanisme de contrôle et de coordination, à l'extérieur du cadre légal existant, sans s'enregistrer auprès du gouvernement, ni respecter les standards internationaux au niveau de l'aide humanitaire.

La qualité de cette assistance a varié énormément, estime les auteurs du rapport. De nombreuses organisations, associations, églises ou particuliers sont arrivés en Haïti sans aucune préparation. En l'absence de compétence, d'expérience et/ou d'autonomie, ils ont épuisé des ressources qui auraient été d'un meilleur usage pour les victimes directes du séisme.

Partenaires officiels en 2012	Nombre
Agences UN	9
ONG internationales	189
ONG nationales	202
Organisations internationales	16

Source: 3W OCHA – octobre 2011

Les auteurs de l'étude précisent que de multiples ONG, groupes religieux ou individus, même certains gouvernements étrangers, ne connaissaient pas les mécanismes de coordination établis des « clusters » et n'avaient pas l'expérience des situations internationales de secours d'urgence, ce qui a posé

des défis considérables et affecté l'effectivité et la qualité de la réponse humanitaire suite au séisme, ajoute l'étude. Cette absence de coordination a créé des problèmes pour les autorités haïtiennes qui ne savaient pas toujours qui était présent sur leur territoire, et cela a défavorisé la reprise de leur leadership dans la réponse.

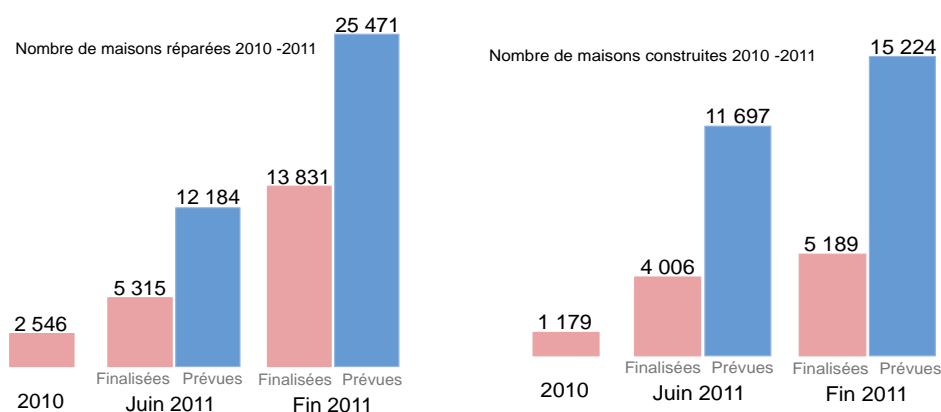
L'étude recommande le renforcement du cadre législatif et institutionnel en matière de prévention, d'atténuation, de préparation, de secours et de relèvement initial dans les domaines applicables à l'assistance internationale en cas de catastrophe. Cela comprendrait la mise en place d'une procédure d'enregistrement des ONG spécifique aux situations de désastre, permettant aux organisations d'être reconnues et de pouvoir exercer leurs activités dans le pays plus rapidement tout en respectant la loi haïtienne.

## Reconstruction

### La réponse au logement : entre progrès et problématiques

Les activités d'appui aux travaux de réparation et de reconstruction de logements à la suite du séisme de 2010 ne font pas l'objet d'un programme commun et coordonné qui permettrait d'assurer la cohérence ou l'harmonie des opérations, conclut un rapport de ONU-HABITAT.

On estime à 175 000 le nombre d'habitations à réparer, mettre aux normes ou reconstruire suite au tremblement de terre. Toutefois, explique ONU-HABITAT, en 2010 la majorité des bailleurs de fonds et des organismes d'exécution se sont davantage concentrés sur l'hébergement d'urgence que sur les réparations. A la fin de 2010, on recensait 2 546 chantiers de réparation achevés. En juin 2011 ce chiffre s'élevait à 5 315 sur les 12 184 réparations prévues et à la fin de 2011, quelque 13 831 réparations et mises aux normes avaient été achevées sur les 25 471 prévues.



Source : Rapport - Appui à la réhabilitation et la reconstruction de logements dans le contexte post-séisme en Haïti : progrès et problématique. Janvier 2012.

Les progrès dans la reconstruction ont également été limités en raison, entre autres, de l'étendue et de la concentration des dégâts, l'ampleur des déplacements de population, la faiblesse des revenus et la forte proportion de locataires et de logements locatifs. A cela s'ajoutent la complexité de l'environnement urbain, politique et institutionnel et l'insuffisance de fonds. Fin 2010, 1 179 maisons permanentes avaient été construites. En juin 2010, quelque 4 006 maisons l'avaient été sur les 11 697 prévues et fin 2011, 5 189 constructions avaient été achevées sur les 15 224 prévues<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ces chiffres ne comprennent pas les activités et l'engagement de l'AFD, du programme « 16/6 », de la Banque mondiale, de l'USAID, de la BID et d'autres acteurs majeurs. Comme pour les réparations, ils ne tiennent pas compte du nombre

*La reconstruction post-séisme se heurte à de nombreux obstacles, de l'occupation illégale des terres au manque de vision et de stratégie en passant par l'absence de cadastre*

## Face aux bidonvilles, un plan d'urbanisation de Port-au-Prince est indispensable



Source: Solidarités International

Une partie des camps ne disparaîtra pas : ils seront à l'origine (s'ils ne le sont pas déjà) des nouveaux bidonvilles et quartiers informels de Port-au-Prince, souligne le rapport de l'organisation Solidarités International intitulé *La reconstruction de Port-au-Prince, analyses et réflexions sur les stratégies d'interventions en milieu urbain*.

C'est le cas par exemple de Canaan et de Jérusalem qui regroupent plus de 100 000 personnes venues s'établir autour du camp de Corail dans l'espoir d'obtenir une terre, de recevoir de l'aide ou de trouver du travail. Beaucoup ne sont pas des victimes directes du tremblement de terre et sont venues des provinces. Il est urgent, insiste le rapport, de travailler sur un plan d'urbanisation afin de freiner le phénomène de bidonvilisation dans ces zones qui font partie intégrante des processus urbains.

Mais si l'ensemble des acteurs s'accordent pour se désengager des camps et se recentrer sur les quartiers, il est important également de ne pas commettre la même erreur et travailler dans les quartiers en tournant le dos aux camps, recommande le rapport.

Il est noté par ailleurs que les 594 000 personnes<sup>2</sup> vivant toujours dans les camps ne pourront pas être toutes relogées à Port-au-Prince en raison du déficit de logement qui est plus important maintenant qu'avant le séisme. De plus, il s'agit non seulement de reloger les populations des camps mais également celles qui devront être déplacées à la suite de travaux d'aménagement des quartiers et zones à risque.

A ces problématiques s'ajoute la question du foncier qui représente un handicap majeur au processus de reconstruction en raison de l'absence de cadastre, l'occupation illégale de terrains, la difficulté à retrouver les propriétaires et le manque de directives claires des autorités nationales ou municipales.

Le rapport ajoute que les abris transitoires fournis par la communauté humanitaire sont inadaptés au milieu urbain car leur présence sur les parcelles empêche toute intervention ultérieure.

Il est presque impossible pour les acteurs humanitaires de définir de nouvelles stratégies quant à la mise en œuvre des opérations de construction massive et standardisée comme cela se fait dans d'autres pays, par exemple l'Indonésie, en raison du tissu informel et dense de Port-au-Prince, ajoute le rapport.

Les ONG peuvent aider aux travaux de recensement, d'identification des occupants, locataires ou squatteurs et à la cartographie des zones à risques. De plus, elles peuvent aussi travailler à l'amélioration des quartiers avec les habitants dans la perspective d'une définition de plans d'aménagement, continue le rapport. Mais la fonction d'élaboration de réglementation des droits de propriété relèvent de l'obligation des autorités haïtiennes

## Réponse au choléra

### Résurgence du choléra avec la saison des pluies

Une augmentation des cas de choléra a été signalée par le Cluster santé dans les départements de l'Artibonite, du Nord-Ouest et de l'Ouest, confirmant les prévisions à la hausse du taux d'incidence de la maladie avec l'arrivée de la saison des pluies.

Les dernières alertes communiquées par le Cluster à la fin du mois de mars coïncident avec l'arrivée de pluies abondantes et régulières qui se poursuivront jusqu'en juin. OPS

important de constructions ou reconstructions menées par un grand nombre de familles investissant leurs propres ressources.

<sup>2</sup> Ce chiffre est passé à 490 545 en février.



*Après une forte baisse de la tendance épidémiologique, il faut s'attendre à la résurgence du choléra*

et OIM ont déployé des équipes et intrants médicaux supplémentaires en soutien au Ministère de la santé et de la population (MSPP) et aux autorités sanitaires départementales.

Depuis le mois de juin dernier au cours duquel des pics de près de 1 000 cas étaient enregistrés quotidiennement certains jours, la tendance épidémiologique se maintenait à la baisse dans les 10 départements du pays. Au début du mois de mars, le MSPP avait enregistré 77 cas par jour pour l'ensemble du territoire. Selon les estimations de l'OPS, près de 200 000 personnes supplémentaires pourraient contracter la maladie en 2012.

Parmi les axes principaux de la stratégie nationale figurent l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les centres de soin et les zones les plus vulnérables, la transmission de messages de prévention et le développement des capacités de détection et de notification des flambées de choléra. Le renforcement de la réponse immédiate aux alertes et l'intégration de la prise en charge du choléra dans le système national de soins de santé constituent également des enjeux prioritaires.

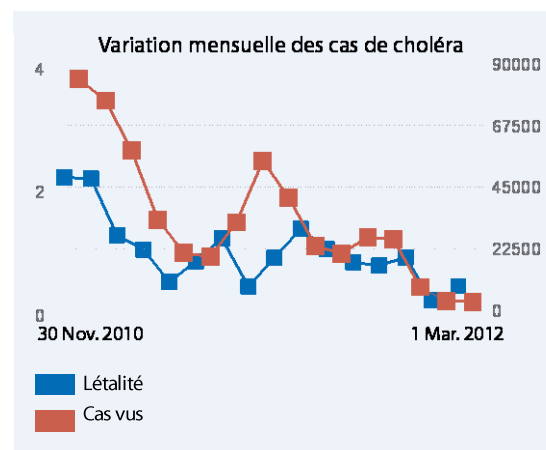
A moyen terme, il faudra mobiliser des équipes mobiles d'évaluation et de réponse couvrant l'ensemble du territoire, éduquer et sensibiliser les agents de santé polyvalents et mettre en place des points de réhydratation orale permettant la prise en charge des malades à proximité des communautés, explique l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Il s'agira également d'identifier des centres de référence pour la prise en charge des cas sévères et de pré-positionner des intrants médicaux permettant de traiter 40 000 cas sévères et 200 000 cas modérés.

Ces questions ont été à nouveau soulevées lors de la réunion organisée le 29 mars par le MSPP en présence des acteurs humanitaires. Le Ministère de la santé a signalé qu'un plan de contingence choléra sera élaboré en collaboration avec la DINEPA et le Ministère de l'éducation. La DINEPA a précisé qu'elle était prête à réhabiliter les réseaux d'adduction d'eau et à en construire de nouveau sans toutefois pouvoir garantir la qualité de l'eau à 100 %.

### La création d'une commission de coordination haïtienne recommandée

La création d'une commission nationale et départementale de coordination de la réponse au choléra a été recommandée par les acteurs humanitaires à l'issue d'une réunion le 28 mars ayant associé près d'une quarantaine de représentants d'agences des Nations Unies, d'ONG et de bailleurs de fonds. Cette rencontre était placée sous l'égide du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies.

Au rang des préoccupations majeures motivant cette recommandation figurent la faiblesse de la coordination interministérielle, le non paiement des salaires du personnel employé dans les centres de traitement du choléra gérés par les autorités haïtiennes et la mauvaise distribution des intrants médicaux. Le renforcement de la coordination gouvernementale s'avère d'autant plus nécessaire que l'année 2011 a vu le départ d'un nombre important d'acteurs humanitaires ainsi qu'une baisse soutenue du financement humanitaire.



En date de mars 2012:

**30**

Centres de traitement du choléra

**169**

Unités de traitement du cholera

Source: Cluster Santé, MSPP

En date du 18 mars 2012:

**1,3%**

Taux de mortalité à l'échelle nationale

**531 693**

Cas de choléra cumulé

**7 056**

Nombre de morts

Il a été recommandé que les termes de référence de cette commission s'articulent autour des problématiques principales, notamment le paiement des salaires, la supervision du personnel médical, la distribution des intrants, le suivi des stocks, la gestion des cadavres et le traitement des excréta. A cela s'ajoutent l'amélioration du Système de réponse rapide et des activités de surveillance des nouveaux cas afin de résoudre les problèmes de délais dans la transmission des données épidémiologiques.

## Préparation aux urgences

### Réactivation du groupe de travail sur la mitigation des risques



Source : OCHA, CNIGS, Banque mondiale

Avec l'arrivée de la saison des pluies, OCHA a réactivé le groupe de travail sur la mitigation des risques à la demande du Coordonnateur de l'action humanitaire.

Le rôle de ce groupe est d'avoir un aperçu des activités de mitigation, en cours ou planifiées, menées par les différents acteurs, ainsi que de coordonner et soutenir leurs efforts.

La situation actuelle en Haïti implique une transition du système de clusters vers une prise en charge des mécanismes de coordination par le gouvernement. Ce

groupe de travail a donc été réactivé afin de soutenir le Ministère des travaux publics, des transports, communications et énergie (MTPTCE) dans les activités de mitigation.

Le 3 avril, une première réunion générale, dirigée par le point focal du MTPTCE/SEUR rassemblera tous les acteurs impliqués dans la mitigation (MTPTCE, DPC, MINUSTAH, agences ONU et ONG). L'objectif de cette réunion est de partager les activités des différents acteurs engagés dans des travaux de mitigation, mettre en commun et coordonner les priorités, ressources et moyens disponibles.

Ce groupe de travail a prévu de se réunir toutes les deux semaines.

### Mission conjointe dans les départements en préparation aux urgences

Une mission conjointe de formation au fonctionnement du Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) et des outils de gestion de l'information et d'évaluation rapide des besoins de la communauté internationale a eu lieu des 12 au 16 mars 2012 et le 30 mars. Cette formation organisée dans les départements du Nord, du Nord-Est et du Centre a également permis de réaliser un exercice de simulation d'une réponse à une catastrophe naturelle.

L'objectif était de renforcer et de tester les mécanismes de coordination entre les acteurs locaux et la communauté internationale par l'entremise des deux structures de coordination de la réponse d'urgence, à savoir le Centre d'opérations d'urgence départemental (COUD) et le Centre d'opérations conjointes régional (RJOC).

Des recommandations en vue d'améliorer le fonctionnement des deux entités ont notamment porté sur la nécessité de renforcer l'implication des délégués départementaux lors des SIMEX, de promouvoir l'usage du français et de l'anglais au sein du RJOC, et l'utilisation du créole et du français au sein du COUD.

De telles tournées auront lieu dans l'ensemble des départements du pays jusqu'à fin avril et associeront les agences ONU, OCHA, la MINUSTAH et les ONG.

### Six décès dans la capitale suite aux pluies torrentielles du 28 mars

Des pluies torrentielles se sont abattues tout au long du mois de mars sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, entraînant la mort de six personnes à Morne Calvaire, sur les hauteurs de la capitale, à la suite d'éboulements de terrain. La saison des pluies est arrivée plus tôt que prévue et l'Organisation internationale des migrations (OIM) prévient que des camps abritant 64 825 déplacés sont à risque d'inondation.

L'organisation signale également que cinq camps ont déjà subi des dégâts considérables (voir [communiqué de presse d'OCHA](#) en date du 23 mars).

Des actions d'urgence ont été lancées par le Cluster CCCM/abri d'urgence pour fournir une aide aux familles sinistrées qui ont reçu des tentes, kits d'hygiène et des bâches. Par mesure de prévention, le Cluster a également fourni 1 130 bâches, 45 tentes et des outils (brouettes, piques, pelles) aux populations de 14 autres camps.

Le chef de mission de l'OIM, Luca Dall'Oglio, avait indiqué dans le communiqué d'OCHA que les mesures de réduction des risques de désastres étaient insuffisantes pour protéger les personnes vivant dans les camps et autres endroits à haut risque.

A l'heure actuelle, des actions s'imposent telles que l'augmentation des travaux de curage et la réhabilitation des canaux de drainage, l'intensification des efforts de prévention des inondations et le remplacement des abris.

### **Inauguration du « plan de prévention séisme » pour le grand nord**

Le gouvernement haïtien, de concert avec l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Helen Clark, a lancé le 23 mars le « plan de prévention séisme » pour le grand nord.

Ce projet, financé par le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) à hauteur de 9,9 millions de dollars, a pour objectif de réduire la vulnérabilité face à la menace sismique dans le département du Nord. A travers ce projet, des professionnels de la construction, soit 200 maçons et 30 ingénieurs, ainsi que des architectes du secteur privé seront formés aux pratiques parasismiques. Les populations et les pouvoirs publics recevront de l'information sur le risque sismique et les solutions pour y répondre.

Le plan de prévention entre dans le cadre des mesures prises en vue de renforcer la résilience des infrastructures pour la minimisation des pertes économiques et en vies humaines. A plus long terme, le projet vise des solutions favorisant l'inclusion de la réduction du risque de manière viable dans les politiques publiques.

Au cours des échanges avec les représentants du gouvernement, Helen Clark a mis l'accent sur la volonté du PNUD de poursuivre un partenariat durable avec Haïti. Elle a également précisé que les efforts en matière de protection civile et de réduction des risques liés aux catastrophes méritaient d'être renforcés.

### **Le nettoyage des ravines s'intensifie**

Le MPTPCE, avec l'appui de la MINUSTAH, a lancé la première phase d'un vaste projet de curage de ravines le 5 mars dernier dans certaines zones de Port-au-Prince. Ce travail est réalisé grâce à l'appui des ingénieurs militaires de la MINUSTAH dont le travail principal consiste en la réhabilitation d'infrastructures comme les routes, ponts et systèmes de drainage.

La première phase a permis de curer 10 500 m<sup>3</sup> de ravines à Village de Dieu, rue Capois, et à proximité du Théâtre national. Une deuxième phase visera le curage de 10 740 m<sup>3</sup> de ravines à Fort Dimanche et Belvil.

Les travaux s'étaleront sur une période de 25 jours et seront réalisés conjointement par les ingénieurs du MPTPCE et 65 ingénieurs militaires de la MINUSTAH.

En 2011, les ingénieurs militaires ont réparé plus de 85 000 mètres de routes, enlevé environ 13 000 m<sup>3</sup> de débris, construit 13 puits et asphalté 43 000 mètres de tronçons de route.

### **Fort Liberté se prépare aux prochaines urgences**

US Southcom a procédé le lundi 5 mars 2012 à la pose de la première pierre de la construction d'un centre d'opérations d'urgence, d'un entrepôt et d'une caserne de pompiers à Fort-Liberté. Les travaux devraient être finalisés en mai 2012. Une fois



Source : photo MINUSTAH - Curage du canal

terminés, les bâtiments seront remis à la Direction de la protection civile (DPC) dans le cadre de la préparation aux urgences et des mécanismes de réponse.

### **Les Haïtiens connaissent mieux les mesures de prévention des risques**

Selon les résultats de la deuxième enquête *Connaissances, attitudes et perceptions* (CAP) menée par Internews entre septembre 2011 et décembre 2011, le niveau d'ignorance des populations des mesures de prévention face aux risques de catastrophes naturelles a diminué par rapport à la première étude réalisée entre décembre 2010 et mars 2011.

Le niveau d'ignorance des risques et mesures de prévention associés aux cyclones a chuté de 6%, de 20% pour les inondations, de 26% pour les glissements de terrain et de 21% pour les séismes. Le département du Nord de son côté a connu une chute de 44% quand on tient compte de tous les risques.

Les départements de l'Artibonite et du Nord-Est sont les moins informés des trois risques majeurs, à savoir les inondations, les séismes et les cyclones. Le risque de tsunami est celui pour lequel la population connaît le moins les mesures de prévention à prendre.

### **Pour une meilleure préparation aux urgences, les ONG créent PONT**

En novembre 2011, 27 plateformes d'organisations regroupant plus de 500 organisations locales ont mis sur pied la Plateforme des organisations nationales et territoriales de la société civile (PONT-SCH). Le but est de regrouper toutes les autres plateformes territoriales et sectorielles existantes pour une meilleure coordination de leurs activités et le renforcement des capacités locales en termes de préparation et réponse aux urgences.

Reconnue par le Ministère des affaires sociales (MAST), PONT prévoit l'organisation d'assemblées départementales et communales pour une décentralisation de la coordination et une meilleure synergie des ressources. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies a appuyé le processus de mise en place de PONT et continue à faciliter et renforcer la structure à travers le renforcement des capacités de gestion de l'information, des fonctions de secrétariat, des actions de plaidoyer et de facilitation.

### **Margareta Wahlström plaide pour une gouvernance des risques renforcée**

La Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, Margareta Wahlström, a effectué une visite en Haïti du 14 au 17 mars 2012 derniers. Elle était l'invitée de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge à la Conférence interaméricaine qui s'est tenue du 13 au 16 mars à Port-au-Prince. Mme Wahlström a évoqué, entre autres, le besoin de travailler à l'amélioration, la protection et la restauration de l'écosystème ainsi qu'au renforcement des capacités de gouvernance des risques.

### **Trois nouveaux accords de coopération entre Haïti et Cuba**

Au cours de sa visite de deux jours du 15 au 16 mars en Haïti, le Ministre cubain des affaires étrangères a paraphé trois nouveaux accords de coopération technique. Ces accords bilatéraux permettront à Haïti de recevoir une assistance dans les domaines de la prévention et la gestion des désastres naturels, la coordination des opérations de recherche et de sauvetage, la réparation et l'entretien d'équipements lourds.

Cette assistance vient s'ajouter au programme d'aide médicale dont Haïti bénéficie depuis 14 ans qui a permis de réaliser plus de dix-huit millions de consultations. Soixante-dix mille malades du choléra ont été traités et trois millions d'Haïtiens ont été consultés par les médecins cubains depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010.



*Malgré la stabilisation des prix et les bonnes récoltes de janvier et février, les populations des bidonvilles et des camps resteront en situation de précarité alimentaire*

## Sécurité alimentaire

### Amélioration de la situation alimentaire

La situation alimentaire du pays est beaucoup moins alarmante qu'elle ne l'était en 2010 et 2011, signale le dernier rapport de FEWS NET couvrant la période de février à juin 2012. Des récoltes satisfaisantes, et par conséquent l'augmentation de la disponibilité alimentaire, ainsi que la stabilité des prix des produits alimentaires, bien qu'élevés, en sont à l'origine.

Des récoltes satisfaisantes de sorgho et de haricot en janvier et février ont permis d'accroître les réserves alimentaires tandis que les récoltes en cours de patates douces, de bananes, de racines et de tubercules s'annoncent bonnes. Dans les zones irriguées, les récoltes maraîchères vont bon train, précise FEWS NET.

Le rapport indique également que la stabilité des prix observée depuis six mois s'est maintenue au cours du premier trimestre de l'année en raison des bonnes prévisions de récolte pour la saison d'hiver. Par ailleurs, le prix des céréales sur le marché international, notamment le riz, tendent également à se stabiliser. Denrée de base la plus consommée, le riz a atteint son niveau le plus bas depuis 2008 pendant les mois de janvier et de février.

Toutefois, en raison de la sécheresse, la pointe occidentale du département du Nord-Ouest et le haut Artibonite connaîtront une situation de précarité entre avril et juin. Les récoltes de sorgho et de légumineux y ont été très faibles et les réserves constituées lors des récoltes de septembre et d'octobre sont sur le point d'être épuisées.

L'incidence de l'insécurité alimentaire restera aussi élevée dans la région métropolitaine de Port-au-Prince notamment dans les bidonvilles et les camps où vivent près d'un demi-million d'Haïtiennes et d'Haïtiens dans des conditions difficiles.

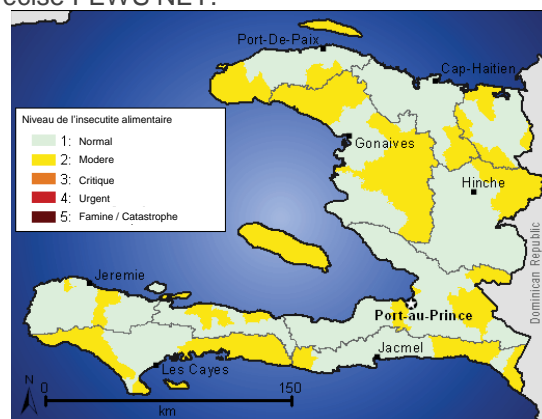
Le Ministère de l'agriculture, la FAO et les ONG financées par USAID entendent intensifier leur soutien matériel et technique à la campagne de printemps qui compte pour 50 à 60 % de la production agricole nationale. Les préparatifs pour cette campagne sont en cours dans certaines zones de montagne des départements de la Grande Anse, du Nord-Est et des Nippes. Plus de 1 000 tonnes de semences seront distribuées gratuitement aux agriculteurs et des fertilisants seront mis à leur disposition à un prix subventionné, selon le rapport.

## En bref

**La Haut Commissaire adjointe du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Mme Janet Lim, s'est rendu en Haïti du 23 au 24 mars.** Elle a souligné l'importance des réformes législatives et administratives de l'état civil qui permettront aux Haïtiens d'obtenir des documents d'identification personnels gratuitement. Elle a également exhorté le gouvernement haïtien à traduire dans les faits l'engagement pris lors de la Conférence ministérielle à Genève en Décembre 2011 de ratifier la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, et celle de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

En 2011, le HCR et ses partenaires ont fourni 5 542 certificats de naissance aux personnes déplacées vulnérables vivant dans les régions les plus touchées du pays. Plus de 300 personnes ont également bénéficié des activités de protection du HCR contre la violence sexuelle.

**Le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST) a lancé le 6 mars** un comité national tripartite sur le travail des enfants. Cette structure composée des représentants



Source : FEWS NET – mars 2012

des secteurs étatique, privé et syndical a pour tâche d'œuvrer à la prévention et l'élimination du travail des enfants en Haïti.

La mise en place de cette commission entre dans le cadre du projet intitulé « *Protection des enfants du travail infantile dans la reconstruction d'Haïti* », financé par le Brésil et les Etats-Unis d'un montant de 1,3 million de dollars. Dans le contexte de la reconstruction, le projet inclura des possibilités de formation pour les adolescents afin qu'ils soient engagés dans le processus de relèvement et puissent en tirer des bénéfices économiques sans s'exposer aux pires formes de travail.

Il n'existe pas de données fiables sur le travail des enfants en Haïti. Toutefois, on estime à plus de 250 000 le nombre d'enfants en domesticité, dont 75 pour cent de filles.

**Lancement le 20 mars de l'Alliance eau, assainissement et hygiène en milieu scolaire** en partenariat avec la DINEPA et UNICEF, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP). L'Alliance conduira une évaluation de la situation dans les écoles et élaborera des directives et standards nationaux. Le comité de pilotage est constitué du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), de l'OPS/OMS, de l'UNESCO, Save the Children, Plan Haïti, DU PAM, FONHEP, d'Oxfam Québec et de Caritas-Suisse.

**Du 5 au 8 mars le Pool de communication en situation d'urgence** a organisé une formation sur la communication de crise afin de renforcer les capacités de ses membres et de former les nouveaux délégués départementaux. Le Pool de communication du Système national de gestion des risques et des désastres (SNGRD) est la structure chargée d'assurer la gestion de la communication gouvernementale en situation d'urgence.

**Quatre cent maisons ont été inaugurées** par le gouvernement haïtien le 27 février dernier dans le cadre du projet « 400/100 » qui vise à reloger des familles affectées par le tremblement de terre dans 400 maisons en 100 jours.

**Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA)** a fermé son sous-bureau de Léogâne à la fin de ce mois. Cette fermeture fait suite à celle du sous-bureau de Jacmel en décembre dernier et fait partie de la stratégie de désengagement progressif de l'organisation. Bien qu'il existe des besoins humanitaires résiduels, OCHA estime que les autorités locales sont davantage en mesure d'y répondre. Le Bureau maintiendra son appui en termes de coordination au niveau national et départemental depuis son bureau de Port-au-Prince et son sous-bureau des Gonaïves.

**Dans le cadre du projet « 16/6 », les travaux de réhabilitation** de la route Charlemagne Péralte ont officiellement commencé le 26 mars. La réhabilitation de cette route, qui traverse la communauté de Morne Hercule, de Delmas à Saint-Jean Bosco, s'achèvera le 15 mai. Le projet 16/6 est une initiative du Gouvernement d'Haïti qui vise à fournir une réponse intégrée à la fermeture de six camps et à la réinstallation des personnes déplacées dans seize quartiers. Il reçoit un financement du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH). Il est mis en œuvre par le Gouvernement d'Haïti à travers l'Unité de construction des logements et bâtiments publics (UCLBP) et ses partenaires que sont le PNUD, l'OIM, l'UNOPS et le BIT.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Emmanuelle Schneider**, porte-parole/chargée de l'information, [schneider1@un.org](mailto:schneider1@un.org), Tél. (+509) 3702 5176

**Rachelle Elien**, chargée de l'information, [elien@un.org](mailto:elien@un.org), Tél. (509) 3702 5177

**Widlyn Dornevil**, chargé de l'établissement des rapports, [dornevil@un.org](mailto:dornevil@un.org), Tél. (509) 702 5182

Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur [www.haiti.humanitarian.info](http://www.haiti.humanitarian.info) | [www.unocha.org](http://www.unocha.org) | [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)